

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION

Comité consultatif des administrations portuaires (CCAP) des régions des Maritimes et du Golfe

Date : 1^{er} et 2 février 2018

Lieu : Moncton (Nouveau-Brunswick)

Participants (CCAP) : Edwin McKie (Île-du-Prince-Édouard), Osborn Burke (Est de la Nouvelle-Écosse), Jamie Craig (Golfe, Nouvelle-Écosse), Tim Wentzell (Halifax, rives ouest et sud-est, Nouvelle-Écosse), Marco Lanteigne (Golfe, Nouveau-Brunswick)

Participants (PPB) : Stephanie Hopper (directrice régionale et présidente), Léo Vienneau (gestionnaire régional, services à la clientèle), Marcel Cormier (conseiller des Opérations), Yves Melanson (conseiller des Opérations), Pauline Richard (projets spéciaux et coordonnatrice de la formation), Rachèle LeBlanc (directrice, Planification et analyse intégrées des programmes, échelle nationale), Denise Frenette (directrice générale, PPB, échelle nationale), Luc Boucher (directeur, Développement portuaire, Politique et Planification, échelle nationale), Mylène Roy (conseillère en environnement)

SUJETS DE DISCUSSION
JOUR 1 – 1 ^{ER} FÉVRIER 2018
<p><u>Mot de bienvenue</u> Le groupe est accueilli à la réunion et Stephanie Hopper est présentée au groupe. Stéphanie est actuellement directrice régionale, Ports pour petits bateaux (PPB), en remplacement de Alain Hebert. Les membres de l'équipe du CCAP et des SC se présentent au comité.</p>
<p><u>Ordre du jour</u> L'ordre du jour est examiné et adopté avec l'ajout des sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Résumé du CCNAP ➤ Dragage ➤ Application de la loi
<p><u>Procès-verbal</u> Le résumé/procès-verbal de la réunion d'octobre 2017 qui a eu lieu à Truro, en Nouvelle-Écosse est examiné et accepté par le groupe.</p> <p>Une observation indique que le format du résumé/procès-verbal de la réunion est bien structuré.</p>
<p><u>Navires abandonnés et épaves</u> Le conseiller des Opérations Marcel Cormier fait une mise à jour au groupe sur les progrès concernant les navires abandonnés et épaves.</p> <p>Alors que le programme a été lancé en octobre 2017, Transports Canada (TC) a un programme apparenté qui peut fournir un financement similaire. Les groupes cibles pour PPB sont les navires sur la propriété de PPB, alors que pour TC, c'est dans d'autres circonstances telles que le moment où les navires se trouvent sur les propriétés municipales ou qu'ils sont pris en charge par d'autres organisations.</p> <p>Programme quinquennal représentant un total de 1,35 million de dollars en fonds</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100 000 \$ – 1^{re} année (environ) - 100 000 \$ – 2^e année (environ)

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION

Comité consultatif des administrations portuaires (CCAP) des régions des Maritimes et du Golfe

Considérant que chaque cas est différent et selon la capacité de l'administration portuaire (AP), les défis mentionnés sont : difficulté de définir clairement la propriété des navires et l'obtention de la possession juridique : *Loi sur les eaux navigables*. Cela soulève la question liée à l'immatriculation des navires et au transfert d'une personne à la suivante.

Transports Canada établit actuellement un inventaire/registre national qui sera lancé en 2021.

Le programme portuaire de PPB fournit ce qui suit :

Coûts et dépenses liés à la possession de navires et à l'évaluation :

- Les bénéficiaires admissibles au financement de l'exécution de ce type d'activité peuvent se voir rembourser jusqu'à 100 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par navire.

OU

Coûts et dépenses liés à l'enlèvement et l'élimination d'un navire :

- Les bénéficiaires admissibles au financement de l'exécution de ce type d'activité peuvent se voir rembourser jusqu'à 75 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 50 000 \$ par navire.

Le CCAP mentionne que la prévention pourrait être la clé pour éviter les futurs problèmes liés aux navires abandonnés. PPB établira les outils et lignes directrices pour aider les AP à mieux gérer ces types de situations.

Conférence 2018 des AP

Le résumé de la précédente réunion est examiné pour déterminer le sujet discuté pour la conférence 2018 des AP.

Le CCAP fait des suggestions concernant les animateurs, les amorces et le format bilingue de la conférence.

Pierre Battah est proposé en tant qu'animateur.

Préoccupation – L'animateur doit être conscient de la nature du public.

Des invitations devraient-elles être envoyées au directeur général, au ministre, au directeur général régional etc., il ne faut pas que les discours prennent trop de temps.

Kiosques – Forum de partenariat

Discussion importante concernant les kiosques pour le forum de partenariat. Le CCAP indique qu'il veut être la personne-ressource principale/l'organisateur afin d'avoir davantage le contrôle, et d'éviter toute confusion et tout effort dédoublé du personnel du MPO. Ils veulent avoir plus de souplesse et apporter davantage leurs contributions concernant le type d'activités qu'ils veulent voir intégrées. Même si PPB n'y serait pas particulièrement opposé, l'équipe de PPB aimerait avoir son mot à dire quant aux ministères ou organisations qui participent. Diverses industries seraient favorisées.

On demande quels membres du CCAP participeraient au forum de partenariat.

Sujets

Les points à l'ordre du jour de la conférence sont discutés, notamment les nouveaux manuels (c.-à-d. Environnement Canada), le programme des navires désertés ou abandonnés et Clean Foundation. Il est proposé que des entreprises de santé et de sécurité soient présentes à la conférence, notamment Bill Carr, un porte-parole motivant ayant une expérience en matière de santé et de sécurité.

Autres sujets/formats discutés :

- Salles pour les séances en petits groupes : différents sujets plus limités (3 à 4 salles)

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION

Comité consultatif des administrations portuaires (CCAP) des régions des Maritimes et du Golfe

- Baux : trois éléments
- Clean Nova Scotia : Gestion des huiles usées
 - Pourrait comprendre un inspecteur fédéral
- Opérations : Sécurité/prévention des incendies/gilets de sauvetage/treuil/chariots élévateurs
 - Risque pour les AP – Pas d'accords avec les utilisateurs
- Gouvernance : Saynètes – comment tenir une réunion efficace
 - Comprend le narrateur aux fins de description et des scénarios généraux
 - Diligence raisonnable
 - Panneaux de l'utilisateur

Reconnaissance des 30 ans du programme

Le Comité indique des suggestions quant à la façon dont les 30 ans du programme pourraient être célébrés.

Voici quelques-unes de ces suggestions :

- Soirée avec musique, gâteau, saynètes et comédien
 - Durée de 20 h à 23 h
 - Occasion pour les gestionnaires de secteur et les gestionnaires des opérations d'étendre leur réseau
- Écran partagé avec les AP et les ports. Images qui défilent
- Trouver les personnes qui participent au programme depuis 30 ans
- Témoignages vidéo
 - Interroger les membres de la collectivité
 - En quoi l'AP ou le port de leur collectivité a eu une incidence sur eux

Thèmes potentiels :

- 30 ans
- 30 ans de collaboration

Sondage électronique :

Le CCAP convient de façon unanime que le sondage doit faire partie de la conférence des AP.

Les questions doivent se rapporter au contenu présenté à la conférence.

Prix/cadeaux/documents destinés aux participants

Tuques fournies à chaque participant par le CCAP.

Des tirages seront faits pendant la conférence pour encourager la participation.

Des clés USB ou des cartables contenant tous les documents de la conférence seraient remis à chaque AP.

Prochaines étapes :

Les invitations pour le comité de planification de la conférence 2018 des AP seront envoyées au plus tard à la fin du mois de mars.

Un sous-comité sera établi pour planifier/organiser le sondage.

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION

Comité consultatif des administrations portuaires (CCAP) des régions des Maritimes et du Golfe

L'équipe nationale de PPB est présentée aux membres du CCAP : Denise Frenette, Rachèle LeBlanc, Luc Boucher

Résumé du CCNAP

Dans l'ensemble, la réunion se passe bien.

Le CCAP informe que d'autres régions expriment des préoccupations sur le déménagement de l'administration centrale de PPB d'Ottawa à Moncton. En raison de la transition, certains sujets sont en attente.

Une discussion a eu lieu avec Kevin Stringer (sous-ministre délégué) concernant la stratégie à long terme (rapport de Winburg). Des présentations sont également faites par les régions concernant les sujets suivants :

- Surpeuplement
- Tailles des navires – Les infrastructures n'ont pas suivi et il y a actuellement des déficits.
- Zones de protection marine
- Discussion/compte rendu sur la fiscalité
- Obligation de consulter
- *Loi sur les océans*

On discute également des navires abandonnés et désertés. Des progrès importants semblent avoir été faits, toutefois il reste toutefois une préoccupation croissante. Même s'il y a moins de navires de pêche, les navires abandonnés en Colombie-Britannique sont de plus en plus fréquents. À l'avenir, la prévention sera essentielle.

Les membres du CCAP discutent des déficits financiers avec le PM Wayne Easter. Nécessiterait 50 millions en services votés. Le financement temporaire pourrait concerner le dragage et le changement climatique.

On discute également de la police d'assurance des directeurs et des officiers parrainée par la corporation des administrations portuaires (CAP). Les membres du CCAP indiquent que la plupart des AP ont opté pour le programme.

Communications des AP

Les membres du CCAP reçoivent un résumé de la situation actuelle de l'initiative de communication des AP, dans la continuité de ce qui a été discuté lors de la dernière réunion du CCAP avec Alain Hébert (ancien directeur régional, PPB) en octobre 2017.

L'idée d'avoir un site Web dédié à l'information aux AP semble être privilégiée à d'autres options.

On indique qu'il faut une personne dédiée au maintien du site Web pour qu'il soit mis à jour et réussi et qu'il faut définir qui en aura la responsabilité.

L'information relative à ce qui est pertinent pour les pêcheurs sera essentielle.

Le lancement officiel du site Web pourrait avoir lieu ou des suggestions pourraient être faites pendant la conférence des AP d'octobre.

La prochaine étape consistera à classer les formulaires connexes d'Industrie Canada pour l'inscription de la corporation.

Examen des baux

Leo Vienneau fait un résumé des progrès, notamment des échéances, qui ont été faits relativement à l'examen des baux découlant du fait que les AP (19) exercent leur droit d'obtenir des conseils juridiques indépendants et d'embaucher l'avocate Sarah Sheils.

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION

Comité consultatif des administrations portuaires (CCAP) des régions des Maritimes et du Golfe

L'accent est mis sur la formulation de certaines sections des baux, certains termes pourraient être adoucis, p. ex. toujours.

Tel qu'il a été confirmé par les membres du CCAP, il pourrait être positif d'apporter des modifications aux baux nationaux.

Les deux parties ont deux préoccupations majeures.

- 1) Accès du public
- 2) Environnement

Élections

Leo mentionne brièvement comment le groupe présent de sept membres du CCAP s'est établi, c.-à-d. nombre de membres, domaines représentés, fréquence, et processus de nomination.

Le processus d'élection de cette année commencera d'ici peu. Les élections auront lieu dans trois secteurs : les trois membres actuels du CCAP indiquent qu'ils vont continuer à servir : Edwin, Bonnie et Vesta.

Autres sujets

Dragage

- Jamie mentionne que le dragage reste un problème à son port (rivière Toney) et que l'équipe n'a pas eu de nouvelles du gouvernement. Sursis temporaire pour cette année.
- Osborne indique que les terrains et les sites de décharge semblent être au centre de bon nombre des problèmes. Le transport peut doubler le coût et la glace est à l'origine d'une augmentation de sable dans les ports.
- À l'avenir, les options choisies doivent être financièrement faisables. Il faudra se conformer aux règlements des compétences provinciales et s'y adapter.
- D'un point de vue environnemental, Mylène mentionne qu'ils étudient diverses options. Les études (côtières) sont coûteuses et le rejet en mer comprend de nombreux critères et ne convient pas à tous. Pour le rechargement des plages, le sel et la configuration du quai font la différence. Dans le cadre de l'approche actuelle, il faut une évaluation site par site.

Application de la loi

- Leo résume la discussion qui a eu lieu en octobre 2017 avec Colin Ferrar.

Le projet pilote pourrait permettre d'avoir un agent d'application de la loi, au cas où toutes les autres possibilités auraient été épuisées. Il faut définir les responsabilités et les paramètres.

- On demande quel est le niveau d'autorité détenu par les AP. Cela peut dépendre de la pression exercée et de la complexité de chaque situation.
- Denise Frenette, directrice générale des PPB, stipule qu'elle aimerait avoir une discussion nationale concernant la mise en application et éventuellement établir une analyse de rentabilisation dans le cadre d'une approche à plusieurs couches.
- Prochaine étape : Présentation à faire au prochain Comité national de gestion des PPB.

Prochaine réunion

La prochaine réunion doit avoir lieu en juillet 2018. Les points à l'ordre du jour comprendraient principalement les sujets de la conférence des AP.